



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Vie Civile et Citoyenne
ELEC/2024/03

CHANGEMENT DE PRESIDENT DE BUREAU DE VOTE Bureau de vote N°27 - Elections Européennes du 9 juin 2024

Josée MASSI, Maire de TOULON,
Vu le Code Electoral,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2024-226 du 12/03/2024, portant convocation des électeurs pour l'élections des représentants au Parlement Européen,

Vu la circulaire INTA 200661J du 16/01/2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct,

Vu l'arrêté préfectoral N°DCL/BERG/2023/195 du 30/08/2023 instituant les bureaux de vote et les lieux de réunion des électeurs dans le département du Var à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu l'empêchement de Madame Lauriane CHAILLY, électrice, pour assurer la présidence du bureau de vote N°27 sis à Toulon, école élémentaire Saint Jean du Var, rue Général Caillet.

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à la présidence des bureaux de vote pour les élections européennes lors du scrutin du 9 juin 2024.

ARRETE

Article 1 : Madame Bernadette ANTONINI, électrice, est nommée Présidente du bureau de vote N°27 sis à Toulon, école élémentaire Saint Jean du Var, rue Général Caillet.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOULON en l'Hôtel de ville, le 9 juin 2024



Josée MASSI
Maire de Toulon

Voies et délais de recours :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5, rue Jean Racine CS 40 510, 83 041 Toulon Cedex 09 tél : 04.94.48.79.30 fax : 04.94.42.79.89, par voie postale ou au moyen de l'application informatique Télérecours citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, et ce dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours gracieux peut également être formulé auprès de l'auteur de la décision dans ce même délai.



Transmis au contrôle de légalité le : 11 JUIN 2024
Accusé de réception le : 11 JUIN 2024
Affiché le :
Notifié le :

Publié Le 12 JUIN 2024

12 JUIN 2024



Acte à classer

Imc1336941

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_1_2024-06-11T14-40-39.00 (MI253526178)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240609-Imc1336941-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE PRESIDENT DE BUREAU DE VOIEUR Bureau de
vote N.27 - Elections Européennes du 9 juin 2024

Date de décision : 09/06/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. **Autres** domaines de compétences des communes

Acte : [99_AR-083-218301372-20240609-
Imc1336941-AR-1-1_1.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/06/24 à 14:40

Par [MANA ID Sophie](#)

Transmis

Date 11/06/24 à 14:40

Par [MANA ID Sophie](#)Accusé de **réception**

Date 11/06/24 à 14:46